

FORMULAIRE D'INSCRIPTION COLLOQUE EDITION 2007

Coût par participant : 135,00 \$

Vous-êtes aidant naturel? Un tarif spécial est prévu pour vous! Veuillez contacter le CPM.

À retourner au CPM avant le 1er octobre 2007

NOM : _____

INSTALLATION : _____

ADRESSE : _____

VILLE : _____

CODE POSTAL : _____

TÉLÉPHONE : _____

TÉLÉCOPIEUR : _____

COURRIEL : _____

DON SUPPLÉMENTAIRE : 50,00 \$ 150,00 \$
100,00 \$ 200,00 \$

Le chèque doit accompagner le bulletin d'inscription et être libellé à l'ordre du **Conseil pour la protection des malades (CPM)**

800, de la Gauchetière Ouest
bureau 6580, C.P. 1465
Montréal (Québec) H5A 1K6
Tél. : 514.861.5922

Pour toute annulation
Frais d'administration de 30.00 \$

À qui s'adresse ce colloque ?

Cette année, le Conseil pour la protection des malades (CPM) a décidé d'ouvrir les portes de son colloque annuel au public en général et, plus particulièrement, aux aidants naturels ainsi qu'aux familles et aux proches, touchés par ces questions d'accompagnement en fin de vie.



Mme Chloé Sainte-Marie, Artiste professionnel

Hébergement (nuit du 8 au 9 oct.)

Pour bénéficier d'un tarif préférentiel à 105,00\$ nuit / occupation simple ou double, plus taxes, vous devez réserver avant le 21 septembre 2007 en mentionnant que vous assistez au colloque du Conseil pour la protection des malades (CPM).

Pour la réservation des chambres :
Tél. : 1-866-SEIGNEUR (734-4638) ou
(450) 774-3810

N.B. Prenez note que le stationnement est gratuit.

Le Conseil pour la protection des malades (CPM)

Fondé en 1972 par le regretté Claude Brunet, le CPM est un organisme sans but lucratif dont le mandat est de promouvoir et défendre les droits des personnes malades, âgées, handicapées, psychiatriquées ou hébergées à travers le Québec.

La devise du CPM :
Protéger les personnes malades afin qu'elles jouissent d'un milieu de vie favorable;

Défendre les usagers du réseau de la santé lorsque leurs droits sont brimés;

Agir à titre d'intermédiaire auprès des instances politiques provinciales, tout en menant des actions directes sur le terrain.

Afin de remplir adéquatement son mandat, le personnel du CPM :
Conseille les personnes par le biais d'avocats et de juristes compétents;

Offre une multitude de services tels des formations sur les droits des usagers et la rédaction d'avis juridiques;

Outils les comités des usagers et de résidents en leur offrant des formations, des guides, des dépliants, etc.

Vous aurez l'occasion de rencontrer l'équipe du CPM

Me Paul G. Brunet, Président
Me Dominique Demers, Directrice adjointe
Me Sarah Trudeau, avocate
Me Audrey Bouchard, avocate et infirmière
Mme Souad Zahzouhi, assistante à la direction générale
Mme Huguette Roussel, secrétaire-réceptionniste



Les colloques du Conseil pour la protection des malades (CPM)

*« L'accompagnement
en fin de vie »*

Mardi, le 9 octobre 2007

Hôtel des Seigneurs
Ville de Saint-Hyacinthe
1200, rue Johnson
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 7K7

Tél. : (450) 774-3810
Sans frais: 1-866-734-4638
Télec. : (450) 774-6955
Site Web : www.hoteldesseigneurs.com

« L'accompagnement en fin de vie »

8h30 INSCRIPTION

9h00 **Mot de bienvenue**

Me Paul G. Brunet, Président
Conseil pour la protection des malades

9h10 **Allocution d'ouverture**

La position du Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec sur les soins palliatifs en fin de vie
M. Philippe Couillard, Ministre de la Santé et des Services sociaux du Québec

9h40 **L'art de bien mourir**

Dr Louise Passerini, MD
Pneumologue, intensiviste et bioéthicienne, Hôpital Charles-LeMoine et Hôtel-Dieu du CHUM

10H05 **Que faire avec la vie qui reste ? Le médecin face à son devoir d'humanité**

Dr Patrick Vinay, MD
Unité de soins palliatifs, Hôpital Notre-Dame, CHUM

10h30 PAUSE SANTÉ

11h00 **Existe-t-il un droit aux soins palliatifs ?**

Me Yanick Tanguay
Dunton Rainville Avocats

11h25 **La parole est à vous !**

12h00 REPAS

13h30 TABLE RONDE

L'accompagnement en fin de vie : d'abord, une affaire de cœur
Mme Chloé Sainte-Marie, Artiste professionnel et aidante naturelle

Quand les mythes font obstacle à notre responsabilité de soulager la douleur
Mme Maryse Savoie, Directrice adjointe des soins infirmiers, Hôpital Sainte-Anne

L'humanité dans le soin
Mme Marie-Claude Raymond, présidente-directrice générale, Institut Gineste-Marescotti (Canada)

L'expérience spirituelle de la personne face à la mort
L'Abbé Gilles Nadeau, responsable du service de pastoral, Maison Michel-Sarrazin

15h00 **La parole est à vous !**

15h40 **Remise du premier Prix Claude-Brunet**

15h50 **Mot de clôture (préenregistré)**
Mme Marguerite Blais, Ministre responsable des Aînés



Pour les uns, la fin de la vie représente une dernière étape de croissance alors que pour les autres, elle est au contraire l'expérience de vives souffrances. Pourquoi? Plusieurs facteurs expliquent certainement ces grandes différences de perceptions et d'expériences. Le colloque de cette année a pour objectif d'examiner d'un peu plus près le rôle de l'accompagnement, le rôle des soins palliatifs, dans l'humanisation des soins dispensés à une personne confrontée au diagnostic d'une maladie incurable en phase terminale.

Avec les conférenciers qui ont accepté de participer à notre événement, nous chercherons les conditions d'un « bon accompagnement » et son impact sur la qualité de vie des patients et de leurs proches, pour rendre la mort plus supportable, pour prendre soin du vivant dans la mort.

Quand la mort est prévisible à court terme, qu'est-ce qu'on peut encore faire? Beaucoup! L'accompagnement en fin de vie est plus que le seul fait de tendre une main secourable, bienveillante, à quelqu'un dont on dit souvent qu'il s'en va ... Les soins palliatifs comportent une série d'actions, entreprises par des professionnels compétents et provenant de diverses disciplines afin de donner un sens réel au respect de la dignité humaine. Pour faire le bien - et le faire bien! -, médecins, infirmières, psychologues, travailleurs sociaux, aumôniers, pasteurs, éthiciens, aidants naturels, bénévoles et d'autres, déploient leurs savoirs, savoir-faire, savoir-être, auprès des patients et de leurs proches. Même, le juriste s'associe à l'équipe pour faire valoir les droits en fin de vie et les obligations qui en découlent.

« La mort est une question vitale », a écrit le célèbre docteur Elizabeth Kübler-Ross dans un ouvrage phare qu'elle a rédigé sur l'accompagnement des mourants, « pour changer la vie » justement. Adoptons cette perspective, en partant à la recherche des attitudes et des pratiques qui assurent concrètement, aux malades et à leurs proches, une fin de vie digne. Mieux informés, mieux sensibilisés, donnons-nous les moyens de mieux agir!

Me Martyne-Isabel Forest, animatrice du colloque
Spécialiste du droit et de l'éthique de la santé
Membre du conseil d'administration du CPM

Colloque annuel édition 2007 « L'accompagnement en fin de vie »

Conseil pour la protection des malades (CPM)

800, de la Gauchetière Ouest, bureau 6580, C.P. 1465

Montréal (Québec) H5A 1K6

Tél. : 514.861.5922

Courriel : info@cpm.qc.ca

Site Web : www.cpm.qc.ca